Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260415-2026_71-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze avril deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le jeudi neuf avril deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle Aimé Le Foll, sous la présidence de M. Philippe Roullé, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents (20) : Philippe Roullé, Sophie GUYON, Bruno LEGRAND, Virginie RIOT, François LAMALLE, Loïc DE COURLON, Jean-Marie FLOC'H, Eric LEGRAND, Nathalie HAMON, Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Vincent BOUCHE, Françoise RIOU, Muriel CARUHEL.

Représentés (2) : Brune BEGUIN pouvoir à Camille MOYENCOURT, Corinne LUCAS pouvoir à Françoise RIOU.

Absente (1) : Véronique SALZE-LOZAC'H.

Monsieur Gabin JUBAULT a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°71-2026
Révision des Autorisations de programme et Crédits de paiement

Rapporteur : Loïc de Courlon

M. de Courlon expose à l'assemblée que cinq autorisations de programme sont à ajuster au vu l'exécution budgétaire 2025 et des avenants passés à savoir :

- 202301 – Extension du CCJR
- 202302 – MOE et travaux d'infrastructure et d'aménagement du lotissement des fleurs
- 202401 – Réhabilitation de la Mairie et son bâtiment annexe
- 202501 – Maison des professions libérales
- 202502 – Travaux d'aménagement du Décollé

Il propose de réviser les montants des autorisations de programme et les crédits de paiement selon le tableau ci-après :

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260415-2026_71-DE

Programme 202301 – Extension du centre culturel Jean Rochefort – Opération 143

Montant initial AP TTC	Montant AP TTC révisé	Etalement Crédits de Paiement	Montant Crédit de Paiement
1300 000 €	Révision 1 : 1 380 945,69 €	2024	26 021,63 €
		2025	1 095 473,64 €
	Révision 2 : 1 405 000 €		
	Révision 3 : 1 417 000 €	2026	292 004.73 €
	Révision 4 : 1 413 500,00 €		

Programme 202302 – MOE et Travaux d'infrastructure et d'aménagement de la voirie - Lotissement des fleurs tranche 1 et 2. Opération 142.

L'estimation des travaux de la tranche est finalisée. Elle s'élève à 280 000 € HT soit 336 000 € TTC pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable (SDE) et 765 000 € HT soit 906 000 € TTC pour les travaux de réhabilitation des réseaux pour l'eau pluviales et les voiries

Budget	Montant AP Initial TTC	Montant AP TTC révisé	Etalement Crédits de Paiement	Montant Crédit de Paiement
Commune	**832 000 €**	**Révision : 1 1 170 000 €**	2024	19 398,00 €
			2025	634 109,99 €
		Révision 2 : 1 660 000 €	2026	450 000,00 €
			2027	556 492,01 €
Service des eaux	**0 €**	**Révision 1 : 635 000 €**	2024	0 €
			2025	198 967,92 €
			2026	335 750,00 €
			2027	100 282,08 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260415-2026_71-DE

Programme 202401 – Réhabilitation de la Mairie et de son annexe – Opération 144

Montant AP TTC	Etalement Crédits de Paiement	Montant Crédit de Paiement
1 160 000 €	2024	747,80 €
	2025	2 340,00 €
	2026	300 000,00 €
	2027	856 912,20 €

Programme 202501 – Maison des professions libérales – Opération 145

Montant AP TTC	Etalement Crédits de Paiement	Montant Crédit de Paiement
973 000 €	2025	180 290,53 €
	2026	590 000,00 €
	2027	202 709,47 €

Programme 202502 – Travaux Aménagement du quartier du Décollé – Opération : 146

Montant initial AP TTC	Montant AP TTC révisé	Etalement Crédits de Paiement	Montant Crédit de Paiement
2 200 000 €	**Révision 1 : 2 528 122,09 €**	2025	345 354,60 €
		2026	1 560 000,00 €
		2027	622 767,49 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ***APPROUVE*** *la révision des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP-CP) selon les répartitions ci-avant présentées.*
- ***AUTORISE*** *le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces et documents afférents à la présente décision.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philippe Roullé

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)